

Le 30 janvier 2019,

A L'ATTENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Objet : Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 07 février 2019
à 20 H précises – Mairie déléguée de Saint-André-Treize-Voies

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour :

 **Commune de MONTRÉVERD :**

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 07 décembre 2018 ;
- Gestion du personnel :
 - Validation nouveau tableau des effectifs (3 créations et suppressions de poste pour tenir compte des avancements de grades) ;
- Tenue du Débat d'Orientations Budgétaires ;
- Ouverture des crédits d'investissements sur les différents budgets ;
- Validation conventions ENEDIS (servitude de passage enfouissement lignes H.T.A.) ;
- Validation convention télétransmission actes contrôle de légalité préfecture ;
- Validation convention désignation Délégué Protection des Données (RGPD) mutualisé ;
- Validation convention SAFER mutualisée Montréverd ;

 **Commune déléguée de MORMAISON :**

 **Commune déléguée de SAINT- SULPICE-LE-VERDON :**

 **Commune déléguée de SAINT- ANDRÉ-TREIZE-VOIES :**

 **Information intercommunale :**

 **Divers :**

- Calendrier des Réunions ;
- Questions diverses ;

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Damien GRASSET, Maire

